



Bac +3

## B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS CONTRÔLE DE GESTION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (CG2P) permet d'exercer dans les **services de contrôle de gestion** ou dans les **services comptables et financiers** des organisations.

#### Métiers visés (H/F) :

analyste de gestion  
d'entreprise,  
auditeur junior,  
contrôleur de gestion  
commerciale/financière,  
manager opérationnel,  
assistant mise en place  
ERP

#### En savoir + sur la formation



02 44 68 88 54



[www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)



[gea.iut@univ-angers.fr](mailto:gea.iut@univ-angers.fr)



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE TECHNOLOGIE  
UNIVERSITÉ D'ANGERS

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### Enseignements transversaux communs

Langues vivantes appliquées aux affaires  
(Anglais / Espagnol ou Allemand)  
Expression/Communication et Culture générale  
Environnement sociologique, économique  
et juridique  
Management  
Psychologie sociale  
Projet Personnel et Professionnel

### Enseignements techniques communs

Comptabilité/Finance  
Contrôle de gestion/Fiscalité  
Outils mathématiques de gestion  
Marketing  
Ressources humaines  
Méthodes d'enquêtes  
Gestion de projets  
Outils numériques de gestion et communication

### Enseignements spécifiques

#### Parcours CG2P

#### Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance

- Contrôle de gestion approfondi
- Comptabilité de gestion approfondie
- Gestion budgétaire prévisionnelle approfondie
- Management des opérations et pilotage de la performance
- Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting
- Contrôle budgétaire
- Gestion de la masse salariale
- Application au secteur public et à l'environnement



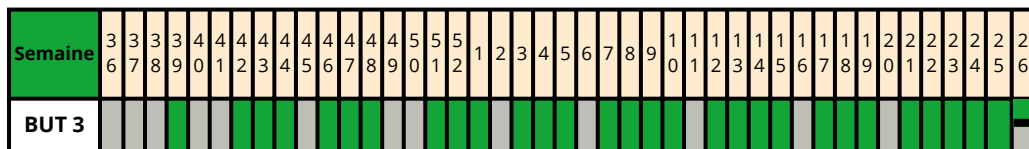
Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

## L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance :

► En contrat d'apprentissage (en 3<sup>e</sup> année)

### Calendrier possible d'alternance



■ semaine en formation

■ semaine en entreprise

### Barème de rémunération des apprentis\* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3 <sup>e</sup> ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

\*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide unique à l'embauche d'un alternant de **6 000€** depuis le 01/01/2023.

Simulateur de calcul d'aide: <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1<sup>ère</sup> année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2<sup>ème</sup> année, **8 à 12 semaines** de stage.

En 3<sup>ème</sup> année, **12 semaines** de janvier à mars.



**La gratification\* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois.** Elle est due au stagiaire dès le 1<sup>er</sup> jour du stage et versée mensuellement.

\*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1<sup>er</sup> janvier.

A titre indicatif, pour 2024, le taux horaire minimal de gratification = 29€ x 15% = 4.35 euros/heure de présence effective du stagiaire.

## FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **solutions** s'offrent à vous :


- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

## PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



**Pôle Relations Entreprises**

✉ [re.iut@univ-angers.fr](mailto:re.iut@univ-angers.fr)

IUT Angers-Cholet  
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX  
Tél. 02 44 68 87 00 | [iut.univ-angers.fr](http://iut.univ-angers.fr)



Bac +3

# B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

## PARCOURS GESTION COMPTABLE FISCALE ET FINANCIÈRE

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F) permet aux diplômés d'exercer dans des **cabinets d'expertise comptable** ou au sein d'un **service comptable et financier** d'une organisation.

**Métiers visés (H/F) :**

- responsable comptable,
- contrôleur de gestion,
- inspecteur URSSAF,
- assistant de gestion,
- auditeur légal,
- responsable comptabilité publique

**En savoir + sur la formation**

☎ 02 44 68 88 54

🌐 [www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)

✉ [gea.iut@univ-angers.fr](mailto:gea.iut@univ-angers.fr)

### PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

#### Enseignements transversaux communs

- Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)
- Expression/Communication et Culture générale
- Environnement sociologique, économique et juridique
- Management
- Psychologie sociale
- Projet Personnel et Professionnel


#### Enseignements techniques communs

- Comptabilité/Finance
- Contrôle de gestion/Fiscalité
- Outils mathématiques de gestion
- Marketing
- Ressources humaines
- Méthodes d'enquêtes
- Gestion de projets
- Outils numériques de gestion et communication

#### Enseignements spécifiques

**Parcours GC2F**  
Gestion Comptable Fiscale et Financière

- Comptabilité approfondie et révision des comptes
- Fiscalité des personnes morales (catégorie BIC, IS)
- Diagnostic financier approfondi
- Contrôle budgétaire et tableaux de bord
- Politique de financement et d'investissement
- Gestion de la trésorerie
- Comptabilité des administrations et des associations

 Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

## L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Gestion Comptable Fiscale et Financière est proposé :

### ► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

#### Calendrier possible d'alternance

Semaine	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2			
BUT 3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ semaine en formation ■ semaine en entreprise

#### Barème de rémunération des apprentis\* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

\*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide unique à l'embauche d'un alternant de **6 000€** depuis le 01/01/2023.

Simulateur de calcul d'aide: <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>

### ► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2ème année, **8 à 12 semaines** de stage.

En 3ème année, **12 semaines** de janvier à mars.



**La gratification\* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois.** Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

\*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule " $Plafond\ horaire\ SS \times 15\%$ ". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier.

A titre indicatif, pour 2024, le taux horaire minimal de gratification =  $29\text{€} \times 15\% = 4.35\text{ euros/heure}$  de présence effective du stagiaire.

## FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

## PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, **d'alternance** ou **d'emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



Pôle Relations Entreprises

[re.iut@univ-angers.fr](mailto:re.iut@univ-angers.fr)

IUT Angers-Cholet  
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX  
Tél. 02 44 68 87 00 | [iut.univ-angers.fr](http://iut.univ-angers.fr)





Bac +3

## B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

PARCOURS GESTION, ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT D'ACTIVITÉS

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (GEMA) permet d'exercer des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations, en lien avec le **management opérationnel** et/ou des **fonctions liées à la création ou la reprise d'activité.**

#### Métiers visés (H/F) :

assistant chef de produit, chargé d'étude, manager polyvalent, community manager, créateur d'entreprise, assistant de direction, chargé de clientèle

#### En savoir + sur la formation



02 44 68 88 54



[www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)



[gea.iut@univ-angers.fr](mailto:gea.iut@univ-angers.fr)

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### Enseignements transversaux communs

Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)  
Expression/Communication et Culture générale  
Environnement sociologique, économique et juridique  
Management  
Psychologie sociale  
Projet Personnel et Professionnel

### Enseignements techniques communs

Comptabilité/Finance  
Contrôle de gestion/Fiscalité  
Outils mathématiques de gestion  
Marketing  
Ressources humaines  
Méthodes d'enquêtes  
Gestion de projets  
Outils numériques de gestion et communication

### Enseignements spécifiques

#### Parcours GEMA

#### Parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités

- Droit de la concurrence et de la consommation
- Financement des activités
- Business model et business plan
- Marketing opérationnel et techniques de négociation
- Management des équipes et des relations commerciales
- Outils de gestion du manager
- Management de l'innovation



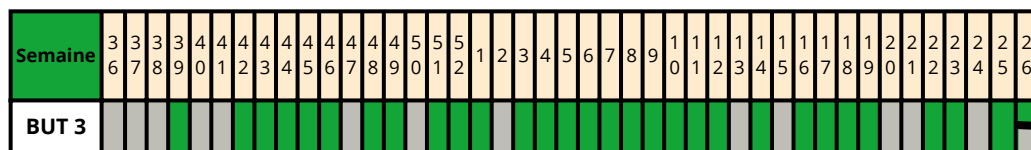
Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

## L'APPRENTISSAGE OU LE STAGE

Le BUT GEA parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités est proposé :

### ► En contrat d'apprentissage (en 3e année)

#### Calendrier possible d'alternance



■ semaine en formation ■ semaine en entreprise

#### Barème de rémunération des apprentis\* : Financement de l'apprentissage :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
BUT 3 = 3ème année d'exécution du contrat	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

\*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.



"0 reste à charge" pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide unique à l'embauche d'un alternant de **6 000€** depuis le 01/01/2023.

Simulateur de calcul d'aide: <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1>

### ► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1ère année, **3 semaines** de stage facultatif.

En 2ème année, **8 à 12 semaines** de stage.

En 3ème année, **12 semaines** de janvier à mars.



**La gratification\* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois.** Elle est due au stagiaire dès le 1er jour du stage et versée mensuellement.

\*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "**Plafond horaire SS x 15%**". Ce plafond est décrété chaque 1er janvier. A titre indicatif, pour 2024, le taux horaire minimal de gratification = 29€ x 15% = 4.35 euros/heure de présence effective du stagiaire.

## FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous:

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

## PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



**Pôle Relations Entreprises**

✉ [re.iut@univ-angers.fr](mailto:re.iut@univ-angers.fr)

IUT Angers-Cholet  
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX  
Tél. 02 44 68 87 00 | [iut.univ-angers.fr](http://iut.univ-angers.fr)



# B.U.T. GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

## PARCOURS GESTION ET PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité GEA vise à **former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents** capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale.

Le parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH) permet d'exercer des **fonctions d'assistant.e en ressources humaines** dans les organisations.

**Métiers visés (H/F) :**

- gestionnaire de paie,
- gestionnaire de formation,
- chargé de recrutement,
- assistant administration du personnel,
- chargé mission handicap,
- assistant communication interne

#### En savoir + sur la formation

☎ 02 44 68 88 54  
 🌐 [www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)  
 ✉ [gea.iut@univ-angers.fr](mailto:gea.iut@univ-angers.fr)

### PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

#### Enseignements transversaux communs

Langues vivantes appliquées aux affaires (Anglais / Espagnol ou Allemand)  
 Expression/Communication et Culture générale  
 Environnement sociologique, économique et juridique  
 Management  
 Psychologie sociale  
 Projet Personnel et Professionnel

#### Enseignements techniques communs

Comptabilité/Finance  
 Contrôle de gestion/Fiscalité  
 Outils mathématiques de gestion  
 Marketing  
 Ressources humaines  
 Méthodes d'enquêtes  
 Gestion de projets  
 Outils numériques de gestion et communication

#### Enseignements spécifiques

**Parcours GPRH**  
 Parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines

- Gestion de la paie et politique de rémunération
- Gestion des emplois et parcours professionnels
- Gestion du recrutement
- Gestion de la formation professionnelle
- Droit de la fonction publique et Droit du travail approfondi
- Dialogue social, santé au travail et communication RH
- Gestion de la masse salariale



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

